

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs du 4 décembre 2024 à 20 h 15

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de l'assemblée
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Adoption du calendrier des séances du caucus
- 4. Période de questions
- 5. Levée de la séance extraordinaire